

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N ° AS1215

présenté par

Mme Klinkert, M. Sitzenstuhl, Mme Kochert, M. Ott, M. Lemaire, Mme Goetschy-Bolognese,
M. Studer, Mme Morel et M. Fuchs

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.